

NOTE DE SYNTHÈSE

CFU 2024

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PAYS D'APT LUBERON

SOMMAIRE

A. BUDGET PRINCIPAL

1. Section de fonctionnement

1.1 Les recettes réelles de fonctionnement

1.2 Les dépenses réelles de fonctionnement

2. Section d'investissement

2.1 Les recettes réelles d'investissement

2.2 Les dépenses réelles d'investissement

3. Résultats de l'exercice

4. La dette

5. Ratios d'analyse financière

B. BUDGET PETITE ENFANCE

C. BUDGET OFFICE DU TOURISME INTERCOMMUNAL

D. BUDGET PRODUCTION D'ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE

E. BUDGET ZONES D'ACTIVITES

F. BUDGET EAU POTABLE

G. BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

H. BUDGET SPANC

L'article 2313-1 du CGCT du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation, brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au budget primitif et au compte financier unique afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le compte financier unique rend compte, annuellement, des opérations budgétaires exécutées. Il est voté par l'assemblée délibérante avant le 30 juin.

Il est constitué de deux sections, fonctionnement et investissement. Contrairement au budget primitif, il n'y a pas d'obligation d'équilibre pour ce document. Il permet de retracer l'entièreté des engagements budgétaires réalisés par la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon sur l'exercice.

La section de fonctionnement retrace toutes les recettes et les dépenses de la gestion courante de la collectivité. L'excédent dégagé par cette section est utilisé pour rembourser le capital emprunté et également pour autofinancer les investissements.

La section d'investissement retrace les programmes d'investissement en cours et/ou à venir. Ces différents programmes permettent de répondre à vos attentes quant à l'évolution de la collectivité ainsi qu'à valoriser le patrimoine. Les recettes sont issues de l'excédent de la section de fonctionnement ainsi que des dotations/subventions et les emprunts.

Ce document permet de présenter les résultats financiers de l'exercice 2024, ainsi que ceux des années précédentes, afin d'analyser l'évolution de la santé financière de la collectivité.

A. BUDGET PRINCIPAL

1. Section de fonctionnement

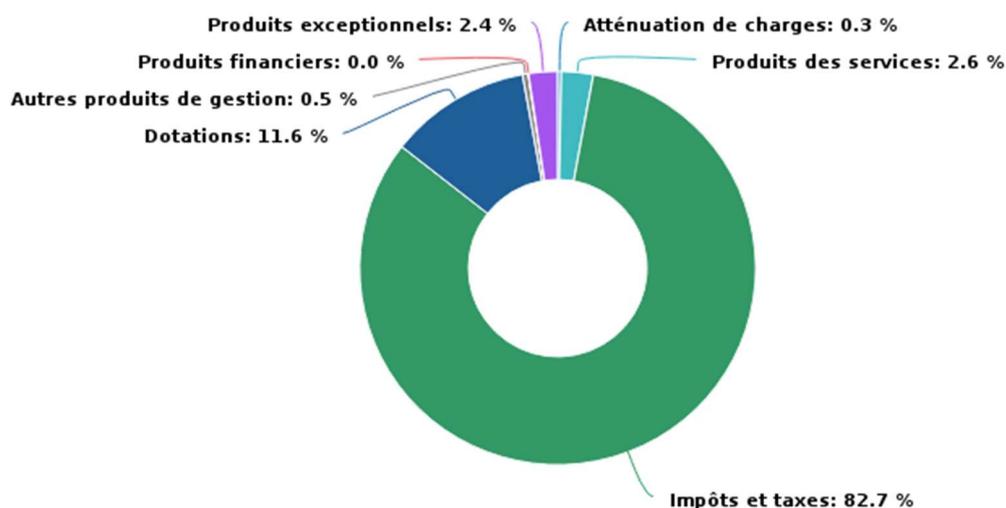
1.1 Les recettes réelles de fonctionnement

La section de fonctionnement permet d'assurer la gestion courante de la collectivité. Au niveau des recettes, on retrouve principalement :

- Les recettes liées à la fiscalité ;
- Les dotations ;
- Les produits des services, du domaine et ventes diverses.

Pour l'exercice 2024, les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à **25 534 834 €**, elles étaient de **23 772 230 € en 2023**. Elles se décomposent de la façon suivante :

Structure des recettes réelles de fonctionnement en 2024



Année	2022	2023	2024	2023-2024 %
Impôts / taxes	17 717 243 €	20 096 138 €	21 102 966 €	5,01 %
Dotations, Subventions ou participations	2 694 966 €	2 645 321 €	2 950 712 €	11,54 %
Recettes d'exploitation	526 164 €	611 055 €	779 778 €	27,61 %
Autres recettes	96 195 €	419 716 €	701 378 €	67,11 %
Total Recettes de fonctionnement	21 034 568 €	23 772 230 €	25 534 834 €	7,41 %

Les taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement

Budget principal	Recettes réelles de fonctionnement		
	Prévu	Réalisé	Taux réalisation
013 - atténuations de charges	26 735,00	77 681,93	290,56%
70 - ventes produits, prestations services	460 810,00	658 587,27	142,92%
73 - impôts et taxes	5 782 147,00	5 913 942,00	102,28%
731 - Fiscalité locale	14 647 005,26	15 189 024,00	103,70%
74 - dotations, participations	2 377 594,00	2 950 711,85	124,10%
75 - autres produits gestion courante	168 707,00	121 190,47	71,83%
76 - Produits financiers	4 996,00	4 996,26	100,01%
77 - produits exceptionnels	-	600 000,00	
78 - Reprises sur provisions	6 000,00	18 700,90	311,68%
TOTAL BUDGETS	23 473 994,26	25 534 834,68	108,78%

Les recettes réelles de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 109 %, vérifiant ainsi la sincérité des inscriptions budgétaires.

Evolution des recettes réelles de fonctionnement

Fiscalité

	CFU 2023	CFU 2024	Ecart
IMPÔTS ET TAXES	20 096 138,00	21 102 966,00	1 006 828,00
73111 - TFNB	112 877,00	117 081,00	4 204,00
73111 - TFB	1 430 167,00	1 504 540,00	74 373,00
73111 - TH	3 116 242,00	3 297 374,00	181 132,00
73111 - CFE	3 345 242,00	3 620 373,00	275 131,00
73113 - TASCOM	323 455,00	329 961,00	6 506,00
73114 - IFER	201 305,00	212 494,00	11 189,00
73118 - Autres contributions directes	101 311,00	277 007,00	175 696,00
73133 - Taxe enlèvement OM	5 351 231,00	5 629 641,00	278 410,00
73136 - Taxe GEMAPI	198 204,00	200 553,00	2 349,00
73211 - Attributions de compensation	82 147,00	82 147,00	0,00
7351 - Fraction de TVA	4 570 763,00	4 569 219,00	-1 544,00
7352 - Fraction compensatoire de la CVAE	1 263 194,00	1 262 576,00	-618,00

Dotations

	CFU 2023	CFU 2024	Ecart
DOTAT° & PARTICIPAT°	2 645 321,15	2 950 711,35	305 390,20
741124 - Dotat° d'intercommunalité	317 994,00	377 489,00	59 495,00
741126 - Dotat° compensat° Grpements de Cnes	1 632 584,00	1 609 403,00	-23 181,00
744 - FCTVA sur dép. fonctionnement	19 432,67	14 096,89	-5 335,78
74718 - Subv. Etat	13 062,10	97 207,07	84 144,97
7472 - Subv Régions		3 610,50	3 610,50
7473 - Subv. Département 84	30 581,50	24 915,00	-5 666,50
74741 - Participation Cnes groupement GFP	3 000,00	0,00	-3 000,00
74758 - Participation autres groupements	24 612,88	19 371,89	-5 240,99
748312 - Dotat° Compensat° réforme TP (DCRTP)	61 389,00	51 330,00	-10 059,00
74832 - Etat - Compensat° CET (CVAE et CFE)	511 050,00	573 581,00	62 531,00
74833 - Etat - Compensat° Exo TF	615,00	21 232,00	20 617,00
74888 - Autres attributions et participations	31 000,00	158 475,00	127 475,00

Les produits des services

	CFU 2023	CFU 2024	Ecart
PRODUITS SERV. ET VENTES DIV.	452 811,87	658 587,27	205 775,40
70323 - Redevance d'occupation du domaine public	3 000,00	4 044,25	1 044,25
70388 - Redevances Aire de camping-car - Plan d'eau	3 725,00	58 393,00	54 668,00
7062 - Redevances Ecole de Musique	62 852,41	69 634,75	6 782,34
7083 - Régie Cap Luberon	103 244,60	95 542,45	-7 702,15
70845 - Mise à dispo perso aux Cnes memb GFP	124 281,00	181 655,00	57 374,00
708721 - Remt frais budgets annexes	61 652,47	71 496,89	9 844,42
70875 - Remt par communes membres GFP	21 248,28	51 792,91	30 544,63
70878 - Remt par d'autres redevables	72 808,11	126 028,02	53 219,91

Les autres recettes

	CFU 2023	CFU 2024	Ecart
ATTENUATION DE CHARGES	76 304,09	77 681,93	1 377,84
6032 - Variation de stock	20 733,38	19 453,12	-1 280,26
6419 - Rembourst s/rémun. du personnel	55 570,71	58 228,81	2 658,10
AUTRES PRODUITS GEST°	158 243,80	121 190,47	-37 053,33
752 - Revenus d'immeubles	98 079,09	103 511,59	5 432,50
755 - débits et penalites reçues	285,00	0,00	-285,00
75888 - Autres produits de gestion courante	59 879,71	17 678,88	-42 200,83
PRODUITS FINANCIERS	5 777,89	4 996,26	-781,63
76231 - Remb communes intérêts emprunts ex SIVOM	5 777,89	4 996,26	-781,63
PRODUITS SPECIFIQUES	330 266,00	600 000,00	269 734,00
775 - Produits de cession immobilisations	330 266,00	600 000,00	269 734,00

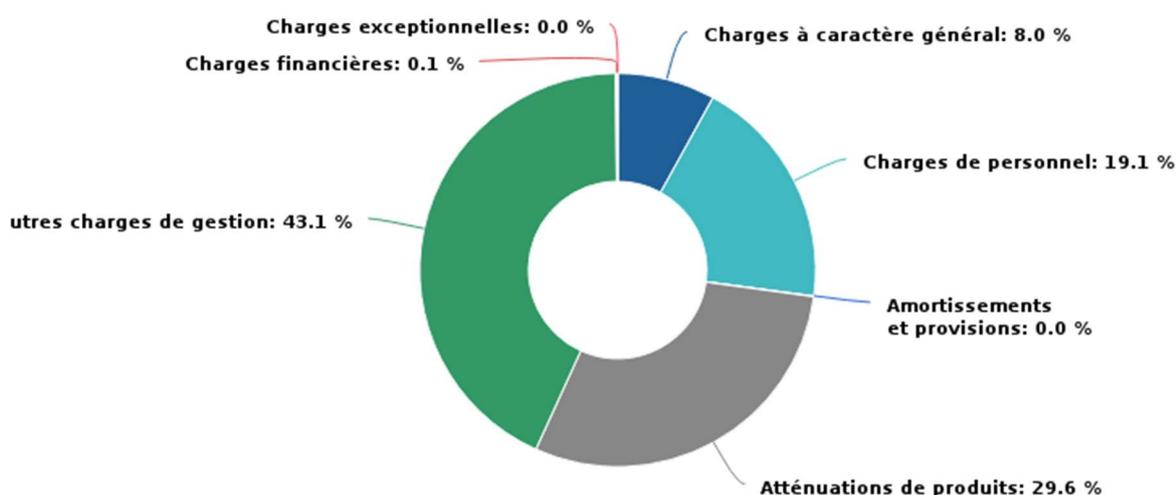
1.2 Les dépenses réelles de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement englobent l'ensemble des charges récurrentes de la collectivité parmi lesquelles on retrouve principalement :

- Les dépenses de personnel ;
- Les charges à caractère général ;
- Les autres charges de gestion courante.

Pour l'exercice 2024, les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à un montant total de **22 072 378 €**, elles étaient de **20 827 115 € en 2023**. Elles se décomposent de la façon suivante :

Structure des dépenses réelles de fonctionnement en 2024



Année	2022	2023	2024	2023-2024 %
Charges de gestion	9 846 765 €	10 442 771 €	11 271 186 €	7,93 %
Charges de personnel	3 638 190 €	3 922 840 €	4 223 015 €	7,65 %
Atténuation de produits	6 256 786 €	6 418 668 €	6 538 782 €	1,87 %
Charges financières	40 919 €	35 821 €	32 804 €	-8,42 %
Autres dépenses	3 677 €	7 015 €	6 591 €	-6,04 %
Total Dépenses de fonctionnement	19 786 337 €	20 827 115 €	22 072 378 €	5,98 %

Les taux de réalisation des dépenses réelles de fonctionnement

Budget principal	Dépenses réelles de fonctionnement		
	BP 2024	Réalisé	Taux réalisation
011 - charges générales	2 163 896,00	1 766 578,14	81,64%
012 - RH	4 223 900,00	4 223 014,75	99,98%
014 - atténuations de produits	6 546 308,00	6 538 782,00	99,89%
65 - autres charges gestion courante	9 782 583,06	9 504 607,88	97,16%
66 - charges financières	32 818,00	32 804,55	99,96%
67 - charges exceptionnelles	6 300,00	-	0,00%
68- dotations aux provisions	6 591,00	6 591,00	100,00%
TOTAL BUDGETS	22 762 396,06	22 072 378,32	96,97%

Les dépenses réelles de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 97 %, vérifiant ainsi la sincérité des inscriptions budgétaires.

Evolution des dépenses réelles de fonctionnement

Les charges de gestion (chapitres 011 et 65) enregistrent une augmentation de 7,93 %, ce qui correspond à 828 416 € supplémentaires.

Cet écart s'explique par :

- L'augmentation des dépenses de fluides (environ 75 700 €)

Année	2022	2023	2024	2023 – 2024 %
Eau et assainissement	76 157 €	121 433 €	91 065 €	-25,01 %
Énergie – Électricité Chauffage urbain	92 944 €	85 107 €	99 565 €	16,99 %
Carburants - Combustibles	48 133 €	68 423 €	160 054 €	133,92 %
Total dépenses de fluides	217 234 €	274 963 €	350 684 €	27,54 %

- L'augmentation des dépenses de petits équipements (environ 34 700 €)
- L'entretien des terrains, des bâtiments, des réseaux et de la voirie (environ 49 500 €)
- Les dépenses d'honoraires et de conseils (environ 71 300 €)
- Les prestations externalisées (environ 54 000€)

Les autres charges (environ 534 000 €), dont :

	CFU 2023	CFU 2024	Ecart
Autres charges de gestion courante	8 714 043,30	9 231 169,88	517 126,58
65821 - Déficit BA petite enfance	1 929 900,00	2 133 508,85	203 608,85
6553 - Contingent incendie	1 034 378,87	1 066 926,50	32 547,63
65568 - Autres Contributions	5 251 926,43	5 515 394,89	263 468,46
65748 - Subventions aux associations	497 838,00	515 339,64	17 501,64

Les charges de personnels enregistrent une augmentation de 7,65 %, ce qui correspond à 300 174 € supplémentaires.

Année	2022	2023	2024	2023-2024 %
Rémunération titulaires	1 908 358 €	1 823 252 €	1 788 839 €	-1,89 %
Rémunération non titulaires	296 034 €	317 755 €	378 878 €	19,24 %
Autres Dépenses (cotisations, charges, indemnités...)	1 433 798 €	1 781 833 €	2 055 297 €	15,35 %
Total dépenses de personnel	3 638 190 €	3 922 840 €	4 223 014 €	7,65 %

Cet écart s'explique par :

- L'évolution naturelle des carrières des agents, c'est-à-dire les avancements d'échelon, de grade, et de promotion interne,
- L'augmentation du SMIC au 1^{er} mai et au 1^{er} novembre 2024,
- Le recrutement d'un Directeur des Services Techniques,
- Le recrutement d'une coordinatrice d'éducation artistique et culturelle (projet DEMOS),
- Le renfort dans les services afin de faire face à des absences prévisibles.

Les atténuations de produits

	CFU 2023	CFU 2024	Ecart
Atténuation de produits	6 418 668,38	6 538 782,00	120 113,62
739118 - Autres reversements de fiscalité	7 132,38	0,00	-7 132,38
73913 - Reversements taxes liées à l'urba, à l'env	3 705,00	4 596,00	891,00
739211 - Attributions de compensation	4 429 484,00	4 429 484,00	0,00
739212 - Dotation Solidarité communautaire	353 713,00	353 713,00	0,00
739221 - Versement FNGIR	1 264 105,00	1 264 105,00	0,00
7392221 - Versement FPIC	319 620,00	435 793,00	116 173,00
7398 - Reversement autres	40 909,00	51 091,00	10 182,00

Ce poste affiche une augmentation de 120 113 € (dont + 116 173 € pour le FPIC)

2. Section d'investissement

A l'inverse de la section de fonctionnement qui implique des recettes et dépenses récurrentes, la section d'investissement comprend des recettes et dépenses définies dans le temps en fonction des différents projets de la collectivité.

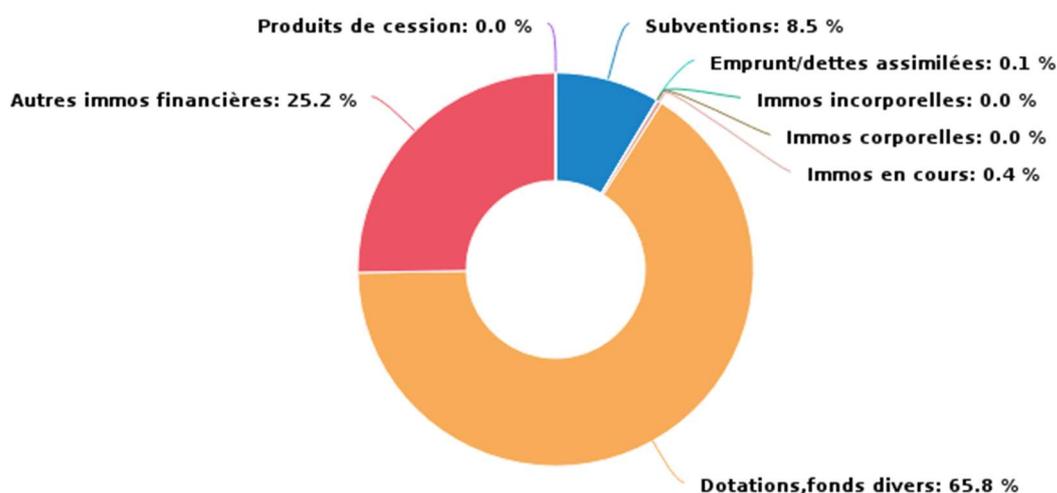
2.1 Les recettes réelles d'investissement

Concernant les recettes d'investissement, on retrouve principalement :

- Les subventions d'investissement (provenant de l'Etat, de la Région, du Département ...);
- Le FCTVA;
- L'excédent de fonctionnement capitalisé (l'imputation des excédents de la section de fonctionnement);
- Les emprunts.

Pour l'exercice 2024, les recettes réelles d'investissement s'élèvent à **2 567 751 €**, elles étaient de **728 680 € en 2023**. Elles se décomposent de la façon suivante :

Structure des recettes réelles d'investissement



Année	2022	2023	2024	2023-2024 %
Subvention d'investissement	270 778 €	445 778 €	219 396 €	-50,78 %
Emprunt et dettes assimilées	885 €	733 €	1 493 €	103,68 %
Dotations, fonds divers et réserves	56 187 €	265 548 €	1 688 417 €	535,83 %
<i>Dont 1068</i>	0 €	0 €	1 505 265 €	0 %
Autres recettes d'investissement	28 682 €	16 621 €	658 445 €	3 861,52 %
Total recettes d'investissement	356 531 €	728 680 €	2 567 751 €	252,38 %

Les taux de réalisation des recettes réelles d'investissement

Budget principal	Recettes réelles d'investissement		
	BP 2024	Réalisé	Taux réalisation
10 - Dotations, fonds divers	1 505 265,49	1 688 417,82	112,17%
13 - Subventions	1 066 350,57	219 396,41	20,57%
16 - Emprunts		1 493,00	
23 - Immobilisations en cours		10 112,14	
27 - autres immobilisations financières		648 331,90	
TOTAL BUDGETS	2 571 616,06	2 567 751,27	99,85%

Les écarts de 2023 à 2024 correspondent à l'affectation de résultats (chapitre 10) et au remboursement de l'avance faite au Budget ZA (chapitre 27).

Les recettes réelles d'investissement ont été réalisées à hauteur de 100 %, vérifiant ainsi la sincérité des inscriptions budgétaires.

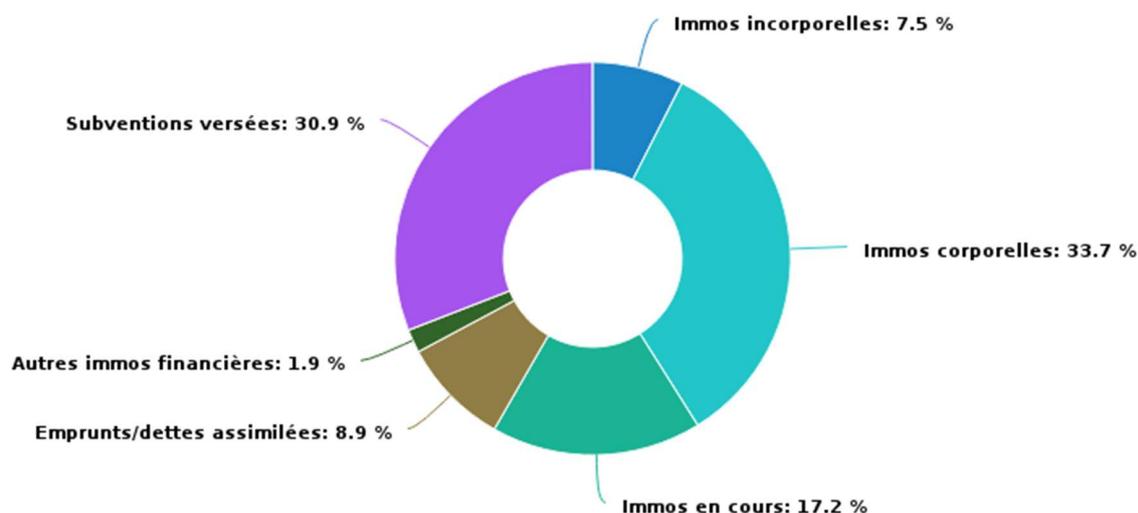
2.2 Les dépenses réelles d'investissement

Pour les dépenses d'investissement, on retrouve principalement :

- Les immobilisations corporelles ;
- Les immobilisations en cours ;
- Le remboursement des emprunts.

Pour l'exercice 2024, les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à un montant total de **2 601 203 €**, elles étaient de **2 997 180 € en 2023**.

Structure des dépenses réelles d'investissement



Année	2022	2023	2024	2023-2024 %
Immobilisations incorporelles	62 730 €	125 958 €	193 794 €	53,86 %
Immobilisations corporelles	284 793 €	636 417 €	875 471 €	37,56 %
Immobilisations en cours	170 193 €	1 459 928 €	446 531 €	-69,41 %
Emprunts et dettes assimilées	248 295 €	236 941 €	230 749 €	-2,61 %
Autres dépenses d'investissement	214 070 €	537 936 €	854 658 €	58,88 %
Total dépenses d'investissement	980 081 €	2 997 180 €	2 601 203 €	-13,21 %

Les taux de réalisation des dépenses réelles d'investissement

Budget principal	Dépenses réelles d'investissement		
	BP 2024	Réalisé	Taux réalisation
20 - immobilisations incorporelles	526 279,41	193 794,16	36,82%
204 - subventions d'équipement versées	1 395 952,30	804 657,63	57,64%
21 - immobilisations corporelles	2 314 129,93	875 471,47	37,83%
23 - immobilisations en cours	754 699,57	446 530,62	59,17%
27 - autres immobilisations financières	50 000,00	50 000,00	100,00%
16 - emprunts	232 000,00	230 749,34	99,46%
TOTAL BUDGETS	5 273 061,21	2 601 203,22	49,33%

Les dépenses réelles d'investissement ont été réalisées à hauteur de 49 % (47 % en 2023).

Le programme d'investissement 2024

35 - Aire d'accueil des Gens du Voyage	1,00
46 - Très Haut Débit	395 032,00
52 Ecole de Musique (Chapelle Baroque)	25 814,56
70 - Esplanade de la gare	141 444,40
79 - Dispositif de points d'app. Vol enterrés	160 000,00
98 - Valorisation du plan d'eau d'Apt	402 903,23
101 - Travaux aménagement ZI	4 827,67
109 - PCAET	62 444,70
112 - Aménagement salle d'orchestre en studio	2 782,92
116 - Requalification ZI Peyrolière	318 049,25
117 - Aménagements plan d'eau (hors phase 3)	198 449,23
118 - Aménagements Conservatoire	17 891,05
119 - Aménagements siège CCPAL	30 582,12
120 - Barrage Plan d'eau de la Riaille	94 845,60
121 - Informatique	27 963,14
124 - Fonds de concours	108 181,23
OPNI - Opérations non individualisées	329 241,78
TOTAL	2 320 453,88

Ce total englobe les chapitres 20 – 204 – 21 et 23.

En 2023 le programme d'investissement représentait 2 710 239 €.

3. Résultats de l'exercice

Résultats d'exécution 2024	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Section de fonctionnement	24 110 468 €	26 418 773 €	2 308 305 €
Section d'investissement	3 485 141 €	4 605 841 €	1 120 700 €
Total	27 595 609 €	31 024 614 €	3 429 005 €

Résultats de clôture 2023	Dépenses	Recettes
Excédent de fonctionnement	0 €	4 277 177 €
Déficit d'investissement	238 689 €	0 €

Résultats de clôture 2024	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Section de fonctionnement	24 110 468 €	30 695 950 €	6 585 482 €
Section d'investissement	3 723 830 €	4 605 841 €	882 011 €

Restes à Réaliser 2024	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Section d'investissement	658 620 €	730 809 €	72 189 €

Résultats de clôture 2024 corrigés des RAR	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Section de fonctionnement	24 110 468 €	30 695 950 €	6 585 482 €
Section d'investissement	4 382 450 €	5 336 650 €	954 200 €
Total	28 492 918 €	36 032 560 €	7 539 682 €

4. La dette

	Nombre de financements	4	2 621 722€ CRD (Au 31/12/2024)
	Durée de vie résiduelle	15 ans	
	Durée de vie résiduelle moyenne	11 ans et 8 mois	

	Taux fixe (part de l'encours)	100%	1,21% Taux d'intérêt moyen (30E/360, exercice 2024)
	Taux variable (part de l'encours)	0%	
	Taux structuré (part de l'encours)	0%	

	Capital	230 K€	263 513€ Annuité (Due sur l'exercice 2024)
	Intérêts	34 K€	
	ICNE au 31/12/2024	10 K€	

Suivi budgétaire

Période	CRD initial	Mobilisation / tirage	Echéance				Total
			Capital	Intérêt	Intérêt hors RAT	Frais et commissions	
01/2024	2 851 498,68€		40 043,41€	5 716,13€	5 716,13€	0,00€	45 759,54€
02/2024	2 811 455,27€		0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€
03/2024	2 811 455,27€		50 000,00€	7 350,00€	7 350,00€	0,00€	57 350,00€
04/2024	2 761 455,27€		2 569,61€	1 262,43€	1 262,43€	0,00€	3 832,04€
05/2024	2 758 885,66€		22 222,22€	2 933,33€	2 933,33€	0,00€	25 155,55€
06/2024	2 736 663,44€		0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€
07/2024	2 736 663,44€		40 096,07€	5 482,64€	5 482,64€	0,00€	45 578,71€
08/2024	2 696 567,37€		0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€
09/2024	2 696 567,37€		50 000,00€	6 982,50€	6 982,50€	0,00€	56 982,50€
10/2024	2 646 567,37€		2 622,81€	1 209,23€	1 209,23€	0,00€	3 832,04€
11/2024	2 643 944,56€		22 222,22€	2 800,00€	2 800,00€	0,00€	25 022,22€
12/2024	2 621 722,34€		0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€

Profil d'extinction

Date	Capital restant dû	Evolution (%)	Evolution
31/12/2023	2 851 498,68€		
31/12/2024	2 621 722,34€	-8,06%	-229 776,34€
31/12/2025	2 391 513,70€	-16,13%	-459 984,98€
31/12/2026	2 160 854,68€	-24,22%	-690 644,00€
31/12/2027	1 929 726,44€	-32,33%	-921 772,24€
31/12/2028	1 698 109,33€	-40,45%	-1 153 389,35€
31/12/2029	1 465 982,90€	-48,59%	-1 385 515,78€
31/12/2030	1 233 325,84€	-56,75%	-1 618 172,84€
31/12/2031	1 000 115,95€	-64,93%	-1 851 382,73€
31/12/2032	766 330,11€	-73,13%	-2 085 168,57€
31/12/2033	531 944,52€	-81,35%	-2 319 554,16€
31/12/2034	412 500,00€	-85,53%	-2 438 998,68€
31/12/2035	337 500,00€	-88,16%	-2 513 998,68€

Portefeuille

Référence	Nature	Contrepartie (nom usuel)	CRD	Indexation	Budget	Prochaine échéance		Date de fin	Objet
						Taux	Taux moyen de l'année		
5 BP	Emprunt bancaire	La banque postale	900 000,00€	Taux fixe à 1,47%	Budget principal (100,00 %)	1,47%	1,47%	01/09/2033	PROGRAMME PLURIANNUEL DE TRAVAUX
6 BP	Emprunt bancaire	CFFL	1 162 500,00€	Taux fixe à 0,70%	Budget principal (100,00 %)	0,70%	0,71%	01/01/2040	Financement des programmes d'investissements 2019
9 BP	Emprunt bancaire	CE Provence-Alpes-Corse	114 777,86€	Taux fixe à 4,12%	Budget principal (100,00 %)	4,12%	4,12%	02/10/2033	EX ENTITE VOIRIE : E 13
10 BP	Emprunt bancaire	CA Alpes Provence	444 444,48€	Taux fixe à 1,20%	Budget principal (100,00 %)	1,20%	1,20%	15/11/2034	CONSTRUCTION BATIMENT ERDF ZA PERREA

5. Ratios d'analyse financière

Le tableau ci-dessous présente les évolutions de l'épargne brute et de l'épargne nette de la collectivité, ainsi que les indicateurs utilisés pour leur calcul. Pour rappel :

L'épargne brute, correspond à l'excédent de la section de fonctionnement sur un exercice, soit la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement. Elle sert ainsi à financer :

- Le remboursement du capital de la dette de l'exercice (inscrit au compte 1641 des dépenses d'investissement),
- L'autofinancement des investissements.

Il est important de noter qu'une Collectivité est considéré en déséquilibre budgétaire au sens de l'article L.1612-4 du CGCT, si le montant d'épargne brute dégagé sur un exercice ne lui permet pas de rembourser son capital de la dette sur ce même exercice.

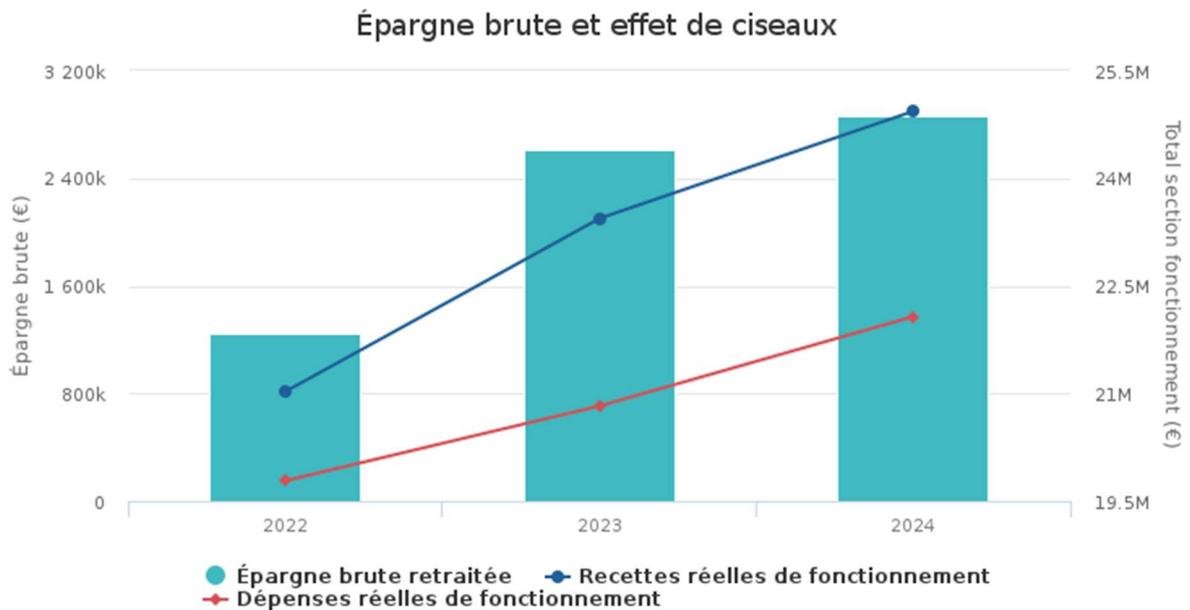
L'épargne nette, ou capacité d'autofinancement, représente le montant d'autofinancement réel de la collectivité sur un exercice. Celle-ci est composée de l'excédent de la section de fonctionnement (ou épargne brute) duquel a été retraité le montant des emprunts souscrits par la Collectivité sur l'exercice.

Évolution des niveaux d'épargne de la collectivité

Année	2022	2023	2024	2023-2024 %
Recettes Réelles de fonctionnement	21 034 568	23 772 230	25 534 834	7,41 %
<i>Dont recettes exceptionnelles</i>	<i>139</i>	<i>330 266</i>	<i>600 000</i>	<i>81,67 %</i>
Dépenses Réelles de fonctionnement	19 786 337	20 827 115	22 072 378	5,98 %
<i>Dont dépenses exceptionnelles</i>	<i>-</i>	<i>6 265</i>	<i>-</i>	<i>-100 %</i>
Epargne brute (€)	1 248 231	2 614 849	2 862 456	9,47%
Taux d'épargne brute %	5,93 %	11,15 %	11,48 %	-
Amortissement du capital de la dette	248 295 €	236 941 €	230 749 €	-2,61%
Epargne nette (€)	999 936 €	2 377 908 €	2 631 707 €	10,67%
Encours de dette	2 509 583 €	2 851 498 €	2 621 722 €	-8,06 %
Capacité de désendettement	2,01	1,09	0,92	-

Le schéma ci-dessous présente l'évolution de l'épargne brute.

Le montant d'épargne brute de la Collectivité est égal à la différence entre l'axe bleu et l'axe rouge (prendre en compte les retraitements). Si les dépenses réelles de fonctionnement progressent plus rapidement que les recettes réelles de fonctionnement, un effet de ciseau se crée, ce qui a pour conséquence de réduire l'épargne brute dégagée par la Collectivité et de potentiellement dégrader sa situation financière.

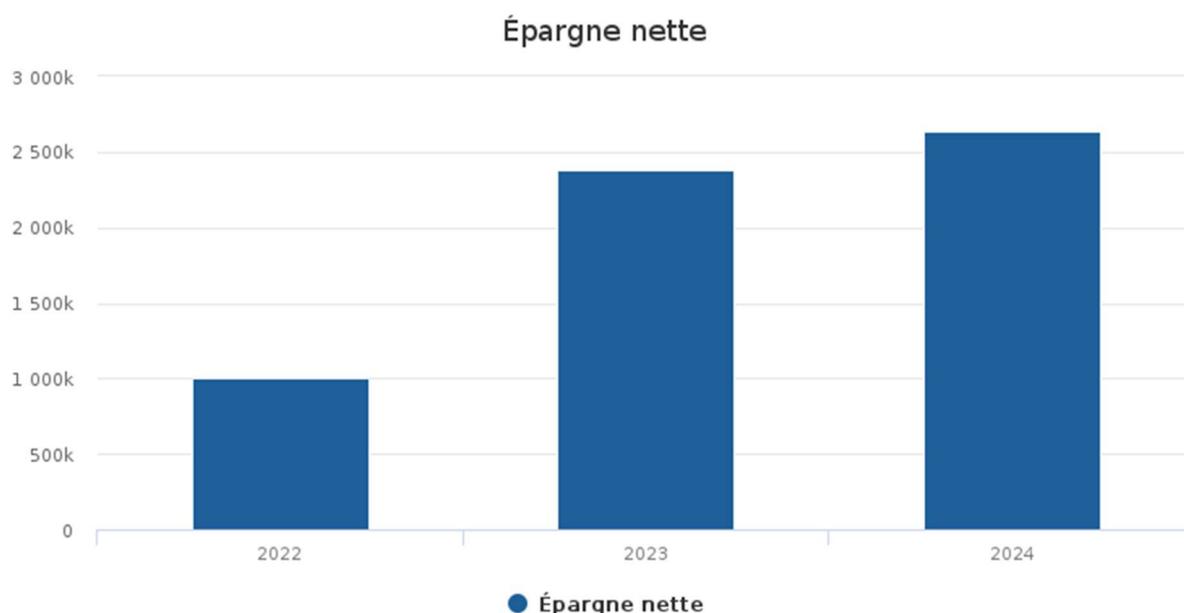
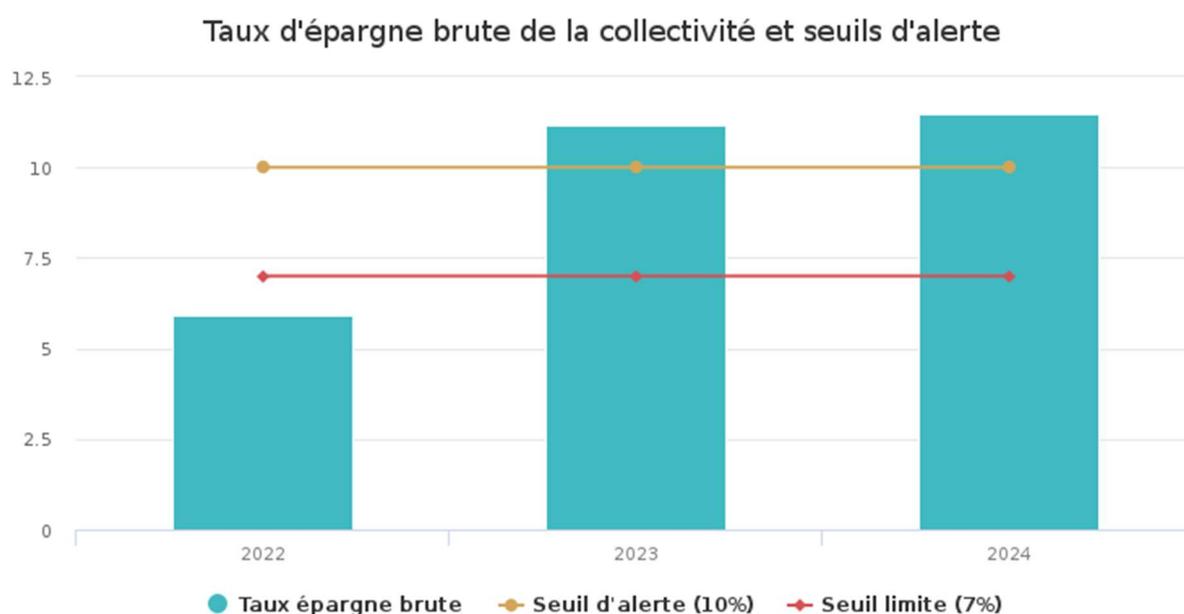


Le taux d'épargne brute correspond au rapport entre l'épargne brute (hors produits et charges exceptionnels) et les recettes réelles de fonctionnement de la collectivité. Il permet de mesurer le pourcentage de ces recettes qui pourront être allouées à la section d'investissement afin de rembourser le capital de la dette et d'autofinancer les investissements de l'année en cours.

Deux seuils d'alerte sont ici présentés. Le premier, à 10% correspond à un premier avertissement, la collectivité en dessous de ce seuil n'est plus à l'abri d'une chute sensible ou perte totale d'épargne.

Le second seuil d'alerte (7% des RRF) représente un seuil limite. En dessous de ce seuil, la collectivité ne dégage pas suffisamment d'épargne pour rembourser sa dette, investir et également pouvoir emprunter si elle le souhaite.

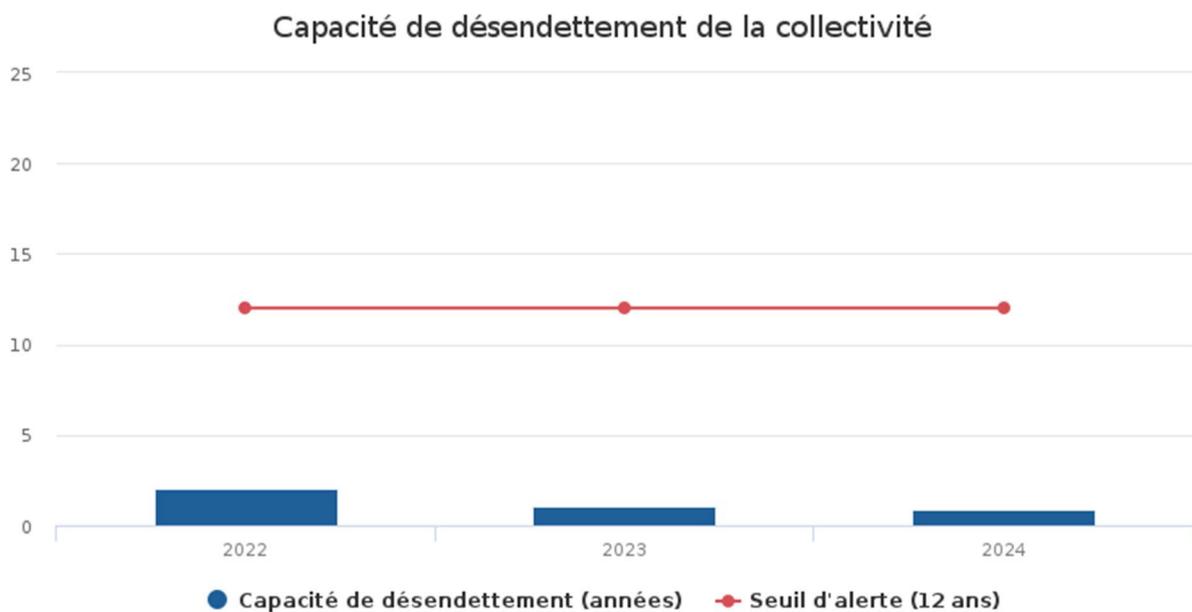
Pour information, le taux moyen d'épargne brute d'une collectivité française se situait aux alentours de 15% en 2022 (DGCL – Données DGFIP).



La capacité de désendettement constitue le rapport entre l'encours de dette de la collectivité et son épargne brute. Elle représente le nombre d'années que mettrait la collectivité à rembourser sa dette si elle consacrait l'intégralité de son épargne dégagée sur sa section de fonctionnement à cet effet.

Un seuil d'alerte est fixé à 12 ans, durée de vie moyenne d'un investissement avant que celui-ci ne nécessite des travaux de réhabilitation. Si la capacité de désendettement de la collectivité est supérieure à ce seuil, cela veut dire qu'elle devrait de nouveau emprunter pour réhabiliter un équipement sur lequel elle n'a toujours pas fini de rembourser sa dette. Un cercle négatif se formerait alors et porterait sérieusement atteinte à la solvabilité financière de la collectivité, notamment au niveau des établissements de crédit.

Pour information, la capacité de désendettement moyenne d'une collectivité française se situait aux alentours de 5,5 années en 2023 (bulletin d'information statistique de la DGCL 2023).



5. Les ratios obligatoires

Le tableau ci-dessous présente les ratios obligatoires de la Collectivité sur la période 2022 – 2024.

Ratios / Année	2022	2023	2024
1 - DRF € / hab.	666,09	704,88	756,63
2 - Fiscalité directe € / hab.	213,31	270,91	292,72
3 - RRF € / hab.	708,12	804,56	875,32
4 - Dép d'équipement € / hab.	17,43	75,21	51,96
5 - Dette / hab.	84,48	96,51	89,87
6 - DGF / hab	69,05	66,02	68,11
7 - Dép de personnel / DRF	18,39 %	18,84 %	19,13 %
9 - DRF+ Capital de la dette / RRF	95,25 %	88,61 %	87,34 %
10 - Dép d'équipement / RRF	2,46 %	9,35 %	5,94 %
11 - Encours de la dette / RRF	11,93 %	12 %	10,27 %

Intercommunalité en France	R1	R2	R2 bis	R3	R4	R5	R6	R7	R9	R10	R11
	€/ h	€/ h	€/ h	€/ h	€/ h	€/ h	€/ h	%	%	%	%
Moins de 15 000 hab.	375	212	114	443	106	236	44	40	91	24	53
15 000 à 30 000 hab.	330	188	71	393	82	208	44	40	89	21	53
30 000 à 50 000 hab.	325	185	54	385	79	197	52	43	90	20	51
50 000 à 100 000 hab.	381	202	64	450	89	268	72	40	90	20	59
100 000 à 300 000 hab.	430	227	84	530	120	475	94	39	89	23	90
300 000 hab. ou plus	383	290	65	504	136	591	146	38	87	27	117

Moyennes nationales des principaux ratios financier par strates

Ratio 1 = Dépenses réelles de fonctionnement (DRF)/population : montant total des dépenses de fonctionnement en mouvements réels. Les dépenses liées à des travaux en régie (crédit du compte 72) sont soustraites aux DRF.

Ratio 2 = Produit des impositions directes/population (recettes hors fiscalité reversée). Ratio 2 bis = Produit des impositions directes/population. En plus des impositions directes, ce ratio intègre les prélèvements pour versements de fiscalité et la fiscalité reversée aux communes par les groupements à fiscalité propre.

Ratio 3 = Recettes réelles de fonctionnement (RRF)/population : montant total des recettes de fonctionnement en mouvements réels. Ressources dont dispose la commune, à comparer aux dépenses de fonctionnement dans leur rythme de croissance.

Ratio 4 = Dépenses brutes d'équipement/population : dépenses des comptes 20 (immobilisations incorporelles) sauf 204 (subventions d'équipement versées), 21 (immobilisations corporelles), 23 (immobilisations en cours), 454 (travaux effectués d'office pour le compte de tiers), 456 (opérations d'investissement sur établissement d'enseignement) et 458 (opérations d'investissement sous mandat). Les travaux en régie sont ajoutés au calcul. Pour les départements et les régions, on rajoute le débit du compte correspondant aux opérations d'investissement sur établissements publics locaux d'enseignement (455 en M14).

Ratio 5 = Dette/population : capital restant dû au 31 décembre de l'exercice. Endettement d'une collectivité à compléter avec un ratio de capacité de désendettement (dette/épargne brute) et le taux d'endettement (ratio 11).

Ratio 6 = DGF/population : recettes du compte 741 en mouvements réels, part de la contribution de l'État au fonctionnement de la commune.

Ratio 7 = Dépenses de personnel/DRF : mesure la charge de personnel de la commune ; c'est un coefficient de rigidité car c'est une dépense incompressible à court terme, quelle que soit la population de la commune.

Ratio 9 = Marge d'autofinancement courant (MAC) = (DRF + remboursement de dette) /RRF : capacité de la commune à financer l'investissement une fois les charges obligatoires payées. Les remboursements de dette sont calculés hors gestion active de la dette. Plus le ratio est faible, plus la capacité à financer l'investissement est élevée ; a contrario, un ratio supérieur à 100 % indique un recours nécessaire à l'emprunt pour financer l'investissement. Les dépenses liées à des travaux en régie sont exclues des DRF.

Ratio 10 = Dépenses brutes d'équipement/RRF = taux d'équipement : effort d'équipement de la commune au regard de sa richesse. À relativiser sur une année donnée car les programmes d'équipement se jouent souvent sur plusieurs années. Les dépenses liées à des travaux en régie, ainsi que celles pour compte de tiers sont ajoutées aux dépenses d'équipement brut.

Ratio 11 = Dette/RRF = taux d'endettement : mesure la charge de la dette d'une collectivité relativement à sa richesse.

(Source www.collectivites-locales.gouv, données 2022)

B. BUDGET PETITE ENFANCE

1. Section de fonctionnement

1.1 Les recettes réelles de fonctionnement

Pour l'exercice 2024, les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à **4 670 291 €**, elles étaient de **4 396 879 €** en 2023. Elles se décomposent de la façon suivante :

Année	2022	2023	2024	2023-2024 %
Dotations, Subventions ou participations	1 557 157 €	1 897 097 €	1 890 500 €	-0,35 %
Recettes d'exploitation	2 520 270 €	2 423 904 €	2 653 718 €	9,48 %
Autres recettes	200 789 €	75 878 €	126 073 €	66,15 %
Total Recettes de fonctionnement	4 278 216 €	4 396 879 €	4 670 291 €	6,22 %

1.2 Les dépenses réelles de fonctionnement

Pour l'exercice 2024, les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à un montant total de **4 413 584 €**, elles étaient de **4 128 975 €** en 2023.

Elles se décomposent de la façon suivante :

Année	2022	2023	2024	2023-2024 %
Charges de gestion	411 044 €	489 631 €	578 340 €	18,12 %
Charges de personnel	3 561 534 €	3 590 583 €	3 800 181 €	5,84 %
Charges financières	34 476 €	41 740 €	34 604 €	-17,1 %
Autres dépenses	981 €	7 021 €	459 €	-93,46 %
Total Dépenses de fonctionnement	4 008 035 €	4 128 975 €	4 413 584 €	6,89 %

Les taux de réalisation des dépenses réelles de fonctionnement

Budget PE	Dépenses réelles de fonctionnement		
	BP 2024	Réalisé	Taux réalisation
011 - charges générales	602 803,00	565 477,24	93,81%
012 - RH	3 869 430,00	3 800 181,02	98,21%
65 - autres charges gestion courante	25 060,00	12 862,87	51,33%
66 - charges financières	34 605,00	34 604,25	100,00%
67 - charges exceptionnelles	1 000,00	-	0,00%
68- dotations aux provisions	459,00	459,00	100,00%
TOTAL BUDGETS	4 533 357,00	4 413 584,38	97,36%

2. Section d'investissement

2.1 Les recettes réelles d'investissement

Pour l'exercice 2024, les recettes réelles d'investissement s'élèvent à **8 215 €**, elles étaient de **3 693 € en 2023**. Elles se décomposent de la façon suivante :

Année	2022	2023	2024	2023-2024 %
Dotations, fonds divers et réserves	14 046 €	3 693 €	8 215 €	122,45 %
<i>Dont 1068</i>	<i>1 622 €</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
Total recettes d'investissement	14 046 €	3 693 €	8 215 €	122,45 %

2.2 Les dépenses réelles d'investissement

Pour l'exercice 2024, les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à un montant total de **270 066 €**, elles étaient de **282 551 € en 2023**.

Année	2022	2023	2024	2023-2024 %
Immobilisations incorporelles	0 €	747 €	1 080 €	44,58 %
Immobilisations corporelles	63 162 €	97 029 €	81 073 €	-16,44 %
Emprunts et dettes assimilées	180 475 €	184 775 €	187 913 €	1,7 %
Total dépenses d'investissement	243 637 €	282 551 €	270 066 €	-4,42 %

Les taux de réalisation des dépenses réelles d'investissement

Budget PE	Dépenses réelles d'investissement		
	BP 2024	Réalisé	Taux réalisation
20 - immobilisations incorporelles	2 080,00	1 080,00	51,92%
21 - immobilisations corporelles	129 580,00	81 073,60	62,57%
16 - emprunts	187 914,00	187 913,21	100,00%
TOTAL BUDGETS	319 574,00	270 066,81	84,51%

3. Résultats de l'exercice

Résultats d'exécution 2024	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Section de fonctionnement	4 769 582 €	4 769 546 €	-36 €
Section d'investissement	369 320 €	364 213 €	-5 107 €
Total	5 138 902 €	5 133 759 €	-5 143 €

Résultats de clôture 2023	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Section de fonctionnement	0 €	36 €	-
Section d'investissement	0 €	20 120 €	-

Résultats de clôture 2024	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Section de fonctionnement	4 769 582 €	4 769 582 €	0 €
Section d'investissement	369 320 €	384 333 €	15 013 €

Restes à Réaliser	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Section d'investissement	27 953 €	0 €	-27 953 €

Résultats de clôture 2024 corrigés des RAR	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Section de fonctionnement	4 769 582 €	4 769 582 €	0 €
Section d'investissement	397 273 €	384 333 €	-12 940 €
Total	5 166 855 €	5 153 915 €	-12 940 €

C. BUDGET OFFICE DU TOURISME INTERCOMMUNAL

1. Section de fonctionnement

1.1 Les recettes réelles de fonctionnement

Pour l'exercice 2024, les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à **1 774 698 €**, elles étaient de **1 477 447 € en 2023**. Elles se décomposent de la façon suivante :

Année	2022	2023	2024	2023-2024 %
Impôts / taxes	1 626 082 €	1 397 667 €	1 686 818 €	20,69 %
Recettes d'exploitation	96 887 €	65 523 €	82 851 €	26,45 %
Autres recettes	16 060 €	14 257 €	5 029 €	0 %
Total Recettes de fonctionnement	1 739 029 €	1 477 447 €	1 774 698 €	20,12 %

1.2 Les dépenses réelles de fonctionnement

Pour l'exercice 2024, les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à un montant total de **1 129 622 €**, elles étaient de **1 070 114 € en 2023**.

Année	2022	2023	2024	2023-2024 %
Charges de gestion	240 602 €	302 212 €	327 318 €	8,31 %
Charges de personnel	598 996 €	612 184 €	670 591 €	9,54 %
Atténuation de produits	90 331 €	145 719 €	123 799 €	-15,04 %
Charges financières	11 547 €	9 769 €	7 914 €	-18,99 %
Autres dépenses	4 091 €	230 €	-	-
Total Dépenses de fonctionnement	945 567 €	1 070 114 €	1 129 622 €	5,56 %

Les taux de réalisation des dépenses réelles de fonctionnement

Budget OTI	Dépenses réelles de fonctionnement		
	BP 2024	Réalisé	Taux réalisation
011 - charges générales	324 193,00	229 163,03	70,69%
012 - RH	672 300,00	670 590,84	99,75%
014 - atténuations de produits	128 000,00	123 799,41	96,72%
65 - autres charges gestion courante	128 802,00	98 155,31	76,21%
66 - charges financières	7 921,00	7 914,26	99,91%
67 - charges exceptionnelles	2 000,00	-	0,00%
TOTAL BUDGETS	1 263 216,00	1 129 622,85	89,42%

2. Section d'investissement

2.1 Les recettes réelles d'investissement

Pour l'exercice 2024, les recettes réelles d'investissement s'élèvent à **470 060 €**, elles étaient de **73 166 € en 2023**. Elles se décomposent de la façon suivante :

Année	2022	2023	2024	2023-2024 %
Subvention d'investissement	50 000 €	8 166 €	62 060 €	659,98 %
Emprunt et dettes assimilées	-	-	-	-
Dotations, fonds divers et réserves	102 500 €	65 000 €	408 000 €	527,69 %
<i>Dont 1068</i>	<i>102 500 €</i>	<i>65 000 €</i>	<i>408 000 €</i>	<i>527,69 %</i>
Total recettes d'investissement	152 500 €	73 166 €	470 060 €	542,46 %

2.2 Les dépenses réelles d'investissement

Pour l'exercice 2024, les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à un montant total de **115 504 €**, elles étaient de **153 486 € en 2023**.

Année	2022	2023	2024	2023-2024 %
Immobilisations incorporelles	24 180 €	3 945 €	208 €	-94,73 %
Immobilisations corporelles	109 191 €	102 081 €	32 416 €	-68,24 %
Immobilisations en cours	-	-	33 685 €	-
Emprunts et dettes assimilées	45 803 €	47 460 €	49 195 €	3,66 %
Total dépenses d'investissement	179 174 €	153 486 €	115 504 €	-24,75 %

Les taux de réalisation des dépenses réelles d'investissement

Budget OTI	Dépenses réelles d'investissement		
	BP 2024	Réalisé	Taux réalisation
20 - immobilisations incorporelles	45 523,00	208,00	0,46%
21 - immobilisations corporelles	97 427,04	32 416,21	33,27%
23 - immobilisations en cours	114 840,00	33 685,00	29,33%
16 - emprunts	49 196,00	49 195,13	100,00%
TOTAL BUDGETS	306 986,04	115 504,34	37,63%

3. Résultats de l'exercice

Résultats d'exécution 2024	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Section de fonctionnement	1 225 985 €	1 789 852 €	563 867 €
Section d'investissement	130 657 €	566 423 €	435 766 €
Total	1 356 642 €	2 356 275 €	999 633 €

Résultats de clôture 2023	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Section de fonctionnement	0 €	749 206 €	-
Section d'investissement	36 906 €	0 €	-

Résultats de clôture 2024	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Section de fonctionnement	1 225 985 €	2 539 058 €	1 313 073 €
Section d'investissement	167 563 €	566 423 €	398 860 €

Restes à Réaliser 2024	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Section d'investissement	104 242 €	20 800 €	-83 442 €

Résultats de clôture 2024 corrigés des RAR	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Section de fonctionnement	1 225 985 €	2 539 058 €	1 313 073 €
Section d'investissement	271 805 €	587 223 €	315 418 €
Total	1 497 790 €	3 126 281 €	1 628 491 €

D. BUDGET PRODUCTION ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE

1. Résultats de l'exercice

Résultats d'exécution 2024	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Section de fonctionnement	19 286 €	20 175 €	889 €
Section d'investissement	665 €	7 173 €	6 508 €
Total	19 951 €	27 348 €	7 397 €

Résultats de clôture 2023	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Section de fonctionnement	0 €	4 272 €	4272 €
Section d'investissement	0 €	21 460 €	21 460 €

Résultats de clôture 2024	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Section de fonctionnement	19 286 €	24 447 €	5 161 €
Section d'investissement	665 €	28 633 €	27 968 €
Total	19 951 €	53 080 €	33 129 €

E. BUDGET ZONES D'ACTIVITES

1. Résultats de l'exercice

Résultats d'exécution 2024	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Section de fonctionnement	847 043 €	877 399 €	30 356 €
Section d'investissement	1 281 084 €	847 043 €	-434 041 €
Total	2 128 127 €	1 724 442 €	-403 685 €

Résultats de clôture 2023	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Section de fonctionnement	0 €	119 053 €	119 053 €
Section d'investissement	0 €	661 291 €	661 291 €

Résultats de clôture 2024	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Section de fonctionnement	847 043 €	996 452 €	149 409 €
Section d'investissement	1 281 084 €	1 508 334 €	227 250 €
Total	2 128 127 €	2 504 786 €	376 659 €

F. BUDGET EAU POTABLE

1. Section de fonctionnement

1.1 Les recettes réelles de fonctionnement

Pour l'exercice 2024, les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à **3 713 932 €**, elles étaient de **3 592 414 € en 2023**. Elles se décomposent de la façon suivante :

Année	2022	2023	2024	2023-2024 %
Recettes d'exploitation	3 574 609 €	3 374 527 €	3 579 639 €	6,08 %
Autres recettes	150 920 €	217 887 €	134 293 €	-38,37 %
Total Recettes de fonctionnement	3 725 529 €	3 592 414 €	3 713 932 €	3,38 %

1.2 Les dépenses réelles de fonctionnement

Pour l'exercice 2024, les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à un montant total de **2 874 356 €**, elles étaient de **2 946 300 € en 2023**.

Elles se décomposent de la façon suivante :

Année	2022	2023	2024	2023-2024 %
Charges de gestion	1 272 642 €	1 403 820 €	1 351 995 €	-3,69 %
Charges de personnel	825 174 €	905 625 €	945 705 €	4,43 %
Atténuation de produits	234 423 €	453 920 €	315 461 €	-30,5 %
Charges financières	31 195 €	27 146 €	23 259 €	-14,32 %
Autres dépenses	223 673 €	155 789 €	237 936 €	52,73 %
Total Dépenses de fonctionnement	2 587 107 €	2 946 300 €	2 874 356 €	-2,44 %

Les taux de réalisation des dépenses réelles de fonctionnement

Budget EP	Recettes réelles de fonctionnement		
	Prévu	Réalisé	Taux réalisation
013 - atténuations de charges	40 000,00	24 505,24	61,26%
70 - ventes produits, prestations services	3 576 350,67	3 517 338,80	98,35%
75 - autres produits gestion courante		62 300,24	
76 - Produits financiers			
77 - produits exceptionnels	62 000,00	11 185,50	18,04%
78 - Reprises sur provisions	100 000,00	98 603,10	98,60%
TOTAL BUDGETS	3 778 350,67	3 713 932,88	98,30%

2. Section d'investissement

2.1 Les recettes réelles d'investissement

Pour l'exercice 2024, les recettes réelles d'investissement s'élèvent à **1 094 272 €**, elles étaient de **474 933 € en 2023**. Elles se décomposent de la façon suivante :

Année	2022	2023	2024	2023-2024 %
Subvention d'investissement	371 954 €	474 933 €	1 094 272 €	130,41 %
Dotations, fonds divers et réserves	70 000 €	-	-	-
<i>Dont 1068</i>	<i>70 000 €</i>	-	-	-
Total recettes d'investissement	441 954 €	474 933 €	1 094 272 €	130,41 %

2.2 Les dépenses réelles d'investissement

Pour l'exercice 2024, les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à un montant total de **1 503 158 €**, elles étaient de **1 339 266 € en 2023**.

Année	2022	2023	2024	2023-2024 %
Immobilisations incorporelles	68 815 €	34 005 €	850 €	-97,5 %
Immobilisations corporelles	161 580 €	193 770 €	378 912 €	95,55 %
Immobilisations en cours	1 036 815 €	939 557 €	987 544 €	5,11 %
Emprunts et dettes assimilées	168 047 €	171 934 €	135 852 €	-20,99 %
Total dépenses d'investissement	1 435 257 €	1 339 266 €	1 503 158 €	12,24 %

Les taux de réalisation des dépenses réelles d'investissement

Budget EP	Dépenses réelles d'investissement		
	BP 2024	Réalisé	Taux réalisation
20 - immobilisations incorporelles	33 050,00	850,00	2,57%
21 - immobilisations corporelles	784 847,50	378 911,58	48,28%
23 - immobilisations en cours	2 603 166,50	987 544,39	37,94%
16 - emprunts	135 853,00	135 852,87	100,00%
TOTAL BUDGETS	3 556 917,00	1 503 158,84	42,26%

Le programme d'investissement 2024

17 - Conformité branchement plomb Apt	11 750,62
48 - Implantation 2ème forage Sivergues	254,42
61 - Renouvellement compteurs	204 847,77
69 - Schéma directeur AEP	19 916,00
71 - Travaux réseaux 2021-2024	156 289,64
76 - Actions issues du SDAEP 2022	23 315,94
77 - Nouvelle ressource Cereste	9 120,00
78 - Renouv et renforcement réseaux RD 22 Rustrel	756 238,31
OPNI - Opérations non individualisées	185 573,27
TOTAL	1 367 305,97

Pour rappel : 1 167 332 € en 2023

3. Résultats de l'exercice

Résultats d'exécution 2024	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Section de fonctionnement	3 819 538 €	3 926 654 €	107 116 €
Section d'investissement	1 758 460 €	2 082 033 €	323 573 €
Total	5 577 998 €	6 008 687 €	430 689 €

Résultats de clôture 2023	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Section de fonctionnement	0 €	832 558 €	832 558
Section d'investissement	0 €	531 029 €	531 029

Résultats de clôture 2024	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Section de fonctionnement	3 819 538 €	4 759 212 €	939 674 €
Section d'investissement	1 758 460 €	2 613 062 €	854 602 €

Restes à Réaliser 2024	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Section d'investissement	1 011 631 €	706 896 €	-304 735

Résultats de clôture 2024 Corrigés des RAR	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Section de fonctionnement	3 819 538 €	4 759 212 €	939 674 €
Section d'investissement	2 770 091 €	3 319 958 €	549 867 €
Total	6 589 629 €	8 079 170 €	1 489 541 €

G. BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

1. Section de fonctionnement

1.1 Les recettes réelles de fonctionnement

Pour l'exercice 2024, les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à **3 863 940 €**, elles étaient de **4 153 610 € en 2023**. Elles se décomposent de la façon suivante :

Année	2022	2023	2024	2023-2024 %
Dotations, Subventions ou participations	68 314 €	97 495 €	75 070 €	-23 %
Recettes d'exploitation	3 866 100 €	3 961 870 €	3 725 340 €	-5,97 %
Autres recettes	104 852 €	94 245 €	63 530 €	-32,59 %
Total Recettes de fonctionnement	4 039 266 €	4 153 610 €	3 863 940 €	-6,97 %

1.2 Les dépenses réelles de fonctionnement

Pour l'exercice 2024, les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à un montant total de **2 343 021 €**, elles étaient de **2 587 361 € en 2023**.

Elles se décomposent de la façon suivante :

Année	2022	2023	2024	2023-2024 %
Charges de gestion	1 036 207 €	1 292 295 €	1 215 265 €	-5,96 %
Charges de personnel	843 219 €	887 624 €	765 855 €	-13,72 %
Atténuation de produits	224 128 €	214 588 €	142 186 €	-33,74 %
Charges financières	50 124 €	106 201 €	115 093 €	8,37 %
Autres dépenses	55 302 €	86 653 €	104 622 €	20,74 %
Total Dépenses de fonctionnement	2 208 980 €	2 587 361 €	2 343 021 €	-9,44 %

Les taux de réalisation des dépenses réelles de fonctionnement

Budget Assainissement	Dépenses réelles de fonctionnement		
	BP 2024	Réalisé	Taux réalisation
022 - dépenses imprévus	200 000,00		0,00%
011 - charges générales	1 454 147,00	1 175 672,85	80,85%
012 - RH	953 530,00	765 855,05	80,32%
014 - atténuations de produits	210 000,00	142 186,42	67,71%
65 - autres charges gestion courante	50 000,00	39 591,76	79,18%
66 - charges financières	116 777,00	115 093,48	98,56%
67 - charges exceptionnelles	84 500,00	79 381,56	93,94%
68- dotations aux provisions	25 240,00	25 240,00	100,00%
TOTAL BUDGETS	3 094 194,00	2 343 021,12	75,72%

2. Section d'investissement

2.1 Les recettes réelles d'investissement

Pour l'exercice 2024, les recettes réelles d'investissement s'élèvent à **1 530 554 €**, elles étaient de **115 551 € en 2023**. Elles se décomposent de la façon suivante :

Année	2022	2023	2024	2023-2024 %
Subvention d'investissement	622 700 €	112 991 €	1 530 554 €	1 254,58 %
Autres recettes d'investissement	0 €	2 560 €	0 €	-100 %
Total recettes d'investissement	622 700 €	115 551 €	1 530 554 €	1 224,57 %

2.2 Les dépenses réelles d'investissement

Pour l'exercice 2024, les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à un montant total de **1 317 661 €**, elles étaient de **1 460 675 € en 2023**.

Année	2022	2023	2024	2023-2024 %
Immobilisations incorporelles	75 522 €	15 804 €	0 €	-100 %
Immobilisations corporelles	81 966 €	110 474 €	161 008 €	45,74 %
Immobilisations en cours	1 220 255 €	1 045 017 €	904 347 €	-13,46 %
Emprunts et dettes assimilées	268 274 €	289 380 €	252 306 €	-12,81 %
Total dépenses d'investissement	1 646 017 €	1 460 675 €	1 317 661 €	-9,79 %

Les taux de réalisation des dépenses réelles d'investissement

Budget Assainissement	Dépenses réelles d'investissement		
	BP 2024	Réalisé	Taux réalisation
020 - Dépenses imprévues	300 000,00		0,00%
20 - immobilisations incorporelles	6 620,22		0,00%
21 - immobilisations corporelles	453 768,64	161 008,27	35,48%
23 - immobilisations en cours	4 079 767,00	904 347,33	22,17%
16 - emprunts	252 307,00	252 306,04	100,00%
TOTAL BUDGETS	5 092 462,86	1 317 661,64	25,87%

Le programme d'investissement 2024

11 - Travaux divers sur STEP	14 500,00
12 - Travaux divers réseaux	88 920,03
141- Travaux infrastructures 2021-2024	668,25
146 - Renouvellement réseaux Apt Place Jean Jaurès	2 312,70
148 - Roussillon Gargas collecteur ouest	720,00
149 - Actions issues du SDA 2022	33 075,06
150 - Renouvellement STEP Rustrel Village	5 850,00
151 - Travaux renouvellement réseaux EU Murs Village	60 679,73
152 - Réseau de transfert STEP Rustrel Village	778 102,64
OPNI - Opérations non individualisables	80 527,19
TOTAL	1 065 355,60

Pour rappel : 1 171 295,78 € en 2023.

3. Résultats de l'exercice

Résultats d'exécution 2024	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Section de fonctionnement	3 263 196 €	4 269 231 €	1 006 035 €
Section d'investissement	1 745 891 €	2 473 669 €	727 778 €
Total	5 009 087 €	6 742 900 €	1 733 813 €

Résultats de clôture 2023	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Section de fonctionnement	0 €	3 841 546 €	3 841 546 €
Section d'investissement	62 600 €	0 €	-62 600 €

Résultats de clôture 2024	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Section de fonctionnement	3 263 196 €	8 110 777 €	4 847 581 €
Section d'investissement	1 808 491 €	2 473 669 €	665 178 €

Restes à Réaliser 2024	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Section d'investissement	1 321 564 €	1 211 983 €	-109 581 €

Résultats de clôture 2024 corrigés des RAR	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Section de fonctionnement	3 263 196 €	8 110 777 €	4 847 581 €
Section d'investissement	3 130 055 €	3 685 652 €	555 597 €
Total	6 393 251 €	11 796 429 €	5 403 178 €

H. BUDGET SPANC

1. Section de fonctionnement

1.1 Les recettes réelles de fonctionnement

Pour l'exercice 2024, les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à **139 614 €**, elles étaient de **121 610 € en 2023**. Elles se décomposent de la façon suivante :

Année	2022	2023	2024	2023-2024 %
Recettes d'exploitation	123 133 €	115 345 €	128 376 €	11,3 %
Autres recettes	1 211 €	6 265 €	11 238 €	79,38 %
Total Recettes de fonctionnement	124 344 €	121 610 €	139 614 €	14,8 %

1.2 Les dépenses réelles de fonctionnement

Pour l'exercice 2024, les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à un montant total de **139 092 €**, elles étaient de **116 080 € en 2023**. Elles se décomposent de la façon suivante :

Année	2022	2023	2024	2023-2024 %
Charges de gestion	14 595 €	21 996 €	19 972 €	-9,2 %
Charges de personnel	100 631 €	93 391 €	116 901 €	25,17 %
Autres dépenses	3 063 €	693 €	2 219 €	220,2 %
Total Dépenses de fonctionnement	118 289 €	116 080 €	139 092 €	19,82 %

2. Section d'investissement

2.1 Les recettes réelles d'investissement

Pour l'exercice 2024, les recettes réelles d'investissement s'élèvent à 367 €, elles étaient de 0 € en 2023. Elles se décomposent de la façon suivante :

Année	2022	2023	2024	2023-2024 %
Dotations, fonds divers et réserves	702 €	0 €	367 €	-
Total recettes d'investissement	702 €	0 €	367 €	-

2.2 Les dépenses réelles d'investissement

Pour l'exercice 2024, les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à un montant total de 960 €, elles étaient de 2 454 € en 2023.

Année	2022	2023	2024	2023-2024 %
Immobilisations incorporelles	0 €	213 €	960 €	350,7 %
Immobilisations corporelles	798 €	2 241 €	0 €	-100 %
Total dépenses d'investissement	798 €	2 454 €	960 €	-60,88 %

3. Résultats de l'exercice

Résultats d'exécution 2024	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Section de fonctionnement	140 302 €	139 614 €	-688 €
Section d'investissement	960 €	1 577 €	617 €
Total	141 262 €	141 191 €	-71 €

Résultats de clôture 2023	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Section de fonctionnement	0 €	42 242 €	42 242
Section d'investissement	0 €	8 121 €	8 121

Résultats de clôture 2024	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Section de fonctionnement	140 302 €	181 856 €	41 554 €
Section d'investissement	960 €	9 698 €	8 738 €

Restes à Réaliser 2024	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Section d'investissement	37 520 €	0 €	-37 520 €

Résultats de clôture 2024 corrigés des RAR	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Section de fonctionnement	140 302 €	181 856 €	41 554 €
Section d'investissement	38 480 €	9 698 €	-28 782 €
Total	178 782 €	191 554 €	12 772 €



APT, AURIBEAU, BONNIEUX, BUOUX, CASENEUVE, CASTELLET-EN-LUBERON, CÉRESTE-EN-LUBERON, GARGAS, GIGNAC, GOULT, JOUCAS, LACOSTE, LAGARDE D'APT, LIOUX, MÉNERBES, MURS, ROUSSILLON, RUSTREL, SAIGNON, SAINT-MARTIN-DE-CASTILLON, SAINT-PANTALÉON, SAINT-SATURNIN-LÈS-APT, SIVERGUES, VIENS, VILLARS.

” Un territoire, des communes...votre Interco !
Pour un développement solidaire, durable et
authentique de notre territoire. “

**Communauté de communes
Pays d'Apt Luberon**

Chemin de la Boucheyronne
Standard : 04 90 04 49 70 / contact@paysapt-luberon.fr
www.paysapt-luberon.fr